



BERRE & VOUS

N°14 SEPTEMBRE 2024

LE MAGAZINE MUNICIPAL DE BERRE L'ÉTANG

QUEL ÉTÉ !

SOMMAIRE

ÉDITO > P. 3

Quel été !

LE DOSSIER > P.4-5

Taxe foncière bâtie : une nouvelle hausse due à l'État



SUCCÈS > P. 6-9

- ▶ 90 bougies pour le centre de secours de Berre
- ▶ Une belle saison nautique
- ▶ Un nouveau titre de champion du monde pour Djany Fiorenti
- ▶ Une rentrée scolaire prometteuse
- ▶ Nouveau programme pour le Forum de Berre
- ▶ Théo Navarro se lance dans les sports prototypes !

EVÈNEMENTS > P. 10-13

- ▶ Un été animé, de la promenade à Champigny !
- ▶ Journée des asso' : belle mobilisation malgré une météo maussade
- ▶ La Provence Invite Les Suds : notre culture d'hier et d'aujourd'hui
- ▶ Deuxième édition du Triathlon de l'Étang : convivialité et dépassement de soi

PROJETS > P. 14-16

- ▶ Des amendes salées contre ceux qui salissent Berre
- ▶ Les ronds-points embellis
- ▶ Un jardin partagé à l'école Langevin
- ▶ La rénovation de Notre Dame de Caderot freinée par les services de l'État

ÉCONOMIE > P. 17-19

- ▶ La Boutique de Berre change de look
- ▶ Les Sushis d'Angkor déménagent en centre-ville
- ▶ Le marché du jeudi s'enrichit
- ▶ Un nouveau gérant pour le garage Peugeot
- ▶ Ô Cabanon : la pause gourmande pour petits et grands
- ▶ Nouveaux propriétaires pour l'Envol des saveurs
- ▶ La Poste : extension des horaires d'ouverture



INITIATIVES > P. 20-22

- ▶ Pour un mammographe à l'hôpital de Salon
- ▶ Des astreintes financières en cas d'infractions aux règles d'urbanisme
- ▶ Marion Pinatel, nouvelle déléguée du préfet
- ▶ La municipalité donne leur chance aux alternants
- ▶ Seniors, renouvez-vous vœux

BÉNÉVOLES > P. 23-26

- ▶ Berre Karaté Club : une invitée de marque pour les 37 ans du club
- ▶ Eloquencia, l'association qui vous donne la parole
- ▶ Un atelier théâtre à la maison Léo Lagrange
- ▶ L'Échiquier Berrois : un nouveau club pour tous les âges
- ▶ Secours populaire : une équipe investie au service des plus démunis
- ▶ Inauguration du square Jean-Louis Fayard
- ▶ L'Athlétic Berre Club ouvre une section enfants
- ▶ 30 bougies pour la Belote Contrée



ÉCOLOS > P. 27-29

- ▶ Lutter toute l'année contre le risque incendie
- ▶ Contrôler les colonies de pigeons
- ▶ Secourir un oiseau sauvage
- ▶ La municipalité valorise les déchets verts
- ▶ La Chasse maritime œuvre pour un rivage propre
- ▶ L'éclairage public repensé : une bonne gestion pour une ville plus économe



TENDANCES > P. 30

- ▶ Les élus et les agents municipaux au service des Berrois !
- ▶ Des bornes interactives dans les accueils mairie

INFOS > P. 31

- ▶ Infos de l'opposition
- ▶ Infos naissances

A VOTRE AVIS > P. 32

- ▶ La grande enquête : les Berrois et leur étang



Le maire avec les jeunes Berrois

QUEL ÉTÉ !

Berre l'Étang a vécu un été très sympathique, très dense et, je le crois, très réussi et utile à ses habitants.

Été chaleureux, et je ne parle pas de la canicule mais de la joie de vivre des Berrois rassemblés en grand nombre lors de chaque festivité ou animation. Vos élus ont bien senti votre besoin de vous changer les idées et de partager avec les autres, dans cette période compliquée pour la France et le Monde. Le programme des événements proposés a répondu à vos attentes. Nuits de Berre, Festines, Fêtes de l'Étang, Fête Nationale et Saint Roch, lancement des Jeux olympiques, journée des associations et, nouveauté, la Provence invite les Suds... Vous y étiez !

Été dynamique aussi, avec de multiples animations sportives, ludiques et culturelles chaque jour sur notre plage, sur la promenade, à la médiathèque et au Ciné89, avec le service des sports, dans nos associations et centres de loisirs, à la Maison du bel âge comme dans nos foyers. Il y en avait pour tous les goûts et tous les âges, sur terre comme sur l'eau !

Été studieux enfin. Studieux pour vos élus et les services municipaux qui ont préparé la rentrée en travaillant d'arrache-pied sur de nombreux projets. Studieux pour nos forces de sécurité : gendarmes, sapeurs-pompiers, policiers municipaux, réserve communale de sécurité civile, mobilisés pour votre protection, par les JO, dans la lutte contre les incendies et la canicule... Studieux pour nos enfants qui ont été nombreux à conclure l'été par quelques utiles révisions scolaires dans leurs familles ou en participant à des stages proposés par l'Éducation nationale dans nos écoles ou par nos associations socio-éducatives avec le concours de notre municipalité.

Merci à celles et ceux qui ont travaillé avec enthousiasme pour que les Berroises et les Berrois sortent de cet été avec un moral regonflé et des sourires retrouvés. Cela en valait la peine... Ils ont été gratifiés par vos rires, par vos émotions, par vos braves et par la bienveillance qui a régné partout.

Votre dévoué,
Mario Martinet
Maire de Berre l'Étang

LE DOSSIER

TAXE FONCIÈRE BÂTIE : UNE NOUVELLE HAUSSE DUE À L'ÉTAT



Depuis l'arrivée des avis de taxes foncières 2024, des Berrois interrogent les élus sur la hausse constatée de nouveau cette année ! Malheureusement, la municipalité n'est en rien responsable de cette hausse. **« Comme l'an dernier, je veux rappeler que depuis que je suis maire, conscient de vos difficultés dans cette période de crise, je veille avec mon équipe à contenir la part communale de votre fiscalité locale autant que le permettent la loi et l'équilibre de nos finances qui assurent tous les services municipaux dont vous bénéficiez »** rappelle Mario Martinet.

LA MUNICIPALITÉ N'EST POUR RIEN DANS LA HAUSSE DE TAXE FONCIÈRE



La taxe d'habitation ayant presque disparu, les taxes foncières (sur les propriétés bâties et non bâties) restent la seule fiscalité locale. C'est l'Etat qui fixe la valeur fiscale des propriétés. C'est ce qu'on appelle la base d'imposition. **Cette base a été considérablement augmentée par l'Etat : d'abord + 7.1 % en 2023 puis + 3.9% cette année, ce qui explique cette nouvelle hausse de taxe foncière bâtie.**

La base est ensuite multipliée par des pourcentages : les taux. La Commune fixe un taux pour la partie d'impôts qu'elle va percevoir.

A Berre, depuis de longues années, ce taux reste inchangé :

- ▶ 0.001 % pour la taxe foncière non bâtie (soit aucun impôt pour la Commune)
- ▶ 28.97 % pour la taxe foncière bâtie

Pourtant, sur la feuille d'impôt des Berrois apparaît un taux communal de 44.02 % correspondant au 28.97 % décidés par la commune auxquels l'Etat rajoute 15.05 %. Depuis 2021, l'Etat ne verse plus au Département la part que celui-ci percevait avant (au taux de 15.05 %) mais la collecte toujours à son profit. Il fait croire artificiellement et sans explication que c'est la Commune qui perçoit cette part. Seule une petite phrase incompréhensible et discrète en bas de votre avis d'imposition explique que cette part est retirée ensuite à la Commune par l'Etat (4 331 765 euros chaque année).



Pour assurer la compensation à l'euro près de la suppression de la taxe d'habitation sur les résidences principales, cette année, votre commune fera l'objet d'une retenue sur le produit de taxe foncière de 4331765 €. Pour plus d'informations, consultez la notice.

Taxes foncières 2024		Commune	Syndicat de communes	Inter communalité	Taxes spéciales	Taxe ordures ménagères	Taxe GEMAPI	Total des cotisations
Taux 2023		44,02 %	%	3,09 %	0,182 %	14,00 %	0,613 %	
Taux 2024		44,02 %	%	2,99 %	0,176 %	14,00 %	0,559 %	
Propriétés bâties	Adresse							
	Base	2336		2795	2336	2795	2336	
	Cotisation	1028		84	4	391	13	1520
	Cotisation lissée							
	Adresse							
	Base							
	Cotisation							
	Cotisation lissée							
Cotisation 2023		990		83	4	377	14	
Cotisation 2024		1028		84	4	391	13	1520
Variation		+3,84 %	%	+1,20 %	0 %	+3,71 %	-7,14 %	

La Métropole vote aussi des taux pour ses parties d'impôt : Intercommunalité, taxes spéciales, taxe d'enlèvement des ordures ménagères. L'augmentation des bases par l'Etat entraîne là aussi des hausses de cotisations.

La municipalité n'est donc strictement pour rien dans les hausses que subissent les contribuables Berrois. Mieux, elle a voté fin 2019 un dispositif particulier autorisé par la Loi, qui permet de diminuer de 25 à 60 % la taxe foncière bâtie de la plupart des propriétaires résidant dans un périmètre soumis aux risques industriels.

Le bénéfice et le niveau de l'abattement dépendent de la distance

par rapport au site pétrochimique et de la date de construction du logement, avec des seuils complexes à déterminer au cas par cas. Les estimations ont montré qu'une très grande partie des Berrois peut en bénéficier.

Il revient à chaque contribuable d'effectuer la demande auprès des services de l'Etat qui se chargent alors de vérifier l'éligibilité. Pour ceux qui en bénéficient d'ores et déjà, cette baisse se traduit depuis 2020 par une diminution de la base.

Si vous payez une taxe foncière bâtie et si vous n'avez pas encore sollicité cette baisse d'impôts, adressez-vous au Centre des impôts fonciers d'Aix-en-Provence :

> De préférence par courriel à cdif.aix-en-provence@dgfip.finances.gouv.fr

> Ou via la messagerie sécurisée E-contact accessible depuis votre espace particulier sur le site www.impots.gouv.fr

> Ou par courrier à : CDIF d'Aix-en-Provence - 10 avenue de la Cible - CS 30849 - 13626 Aix-en-Provence cedex 1

Le service foncier municipal est à votre disposition pour vous aider à remplir votre demande.

Un modèle de demande d'exonération pré-rempli pourra vous être fourni sur simple requête.

Contacts : 04 42 74 93 43 - urbanisme@berreletang.fr



90 BOUGIES POUR LE CENTRE DE SECOURS DE BERRE

Le 8 septembre, notre centre de secours a fêté ses 90 ans et ouvert ses portes aux Berrois. 90 ans que des pompiers, volontaires et professionnels, femmes et hommes, veillent, de génération en génération, sur Berre et les Berrois. Le corps des pompiers de Berre a été créé en mars 1933. Le premier centre de secours a été créé plus tard dans une ferme proche de la salle Léo Ferré. Il a migré longtemps après dans les actuels locaux de l'Espace loisirs jeunesse et de la Maison du bel âge. Puis en 1982, il a traversé l'avenue Joliot-Curie pour prendre sa place actuelle.

« *Merci à nos sapeurs-pompiers, ces héros du quotidien à qui nous devons tant* » a déclaré Mario Martinet. « *Chaque jour à Berre depuis 33 000 jours, ils sauvent des vies et risquent la leur. J'invite une fois de plus les Berroises et les Berrois à leur témoigner gratitude, amitié et respect.* » Le maire a souhaité qu'une histoire de notre corps de sapeurs-pompiers soit écrite pour que les Berrois en prennent connaissance.

DEVENIR SAPEUR-POMPIER PROFESSIONNEL, VOLONTAIRE OU CADETS POUR S'ENGAGER AU SERVICE DES POPULATIONS

Vous avez 17 ans minimum, vous résidez en France, vous jouissez de vos droits civiques, vous avez un casier judiciaire vierge et remplissez les conditions d'aptitude médicale et physique, alors vous pouvez postuler dès à présent pour devenir sapeur-pompier auprès des équipes de la caserne de Berre l'Étang.

Pour connaître les modalités d'inscription, contactez le centre de secours de Berre l'Étang : 04 42 10 21 80



BIENVENUE AU LIEUTENANT STÉPHANE CASIMIR, NOUVEL ADJOINT DU CHEF DE CENTRE

Rentré en 1990 en tant que pompier volontaire à Rognac, le lieutenant Casimir s'est professionnalisé en obtenant successivement tous les concours jusqu'à sa nomination d'officier d'encadrement au sein du centre de secours de Berre l'Étang en 2022. Au départ de son prédécesseur, le lieutenant Fabien Marchetto, Stéphane Casimir a déposé sa candidature au poste d'adjoint au chef de centre, fonction qu'il occupe depuis le 1^{er} octobre. « *Je souhaite travailler dans la continuité de ce qui a été mis en place par le Capitaine Berthet et le Lieutenant Marchetto, à savoir redynamiser le centre et le moderniser* » confie le Lieutenant Casimir. C'est pour cette raison que des portes ouvertes ont été organisées à l'occasion des 90 ans de la caserne. « *Elles ont permis de désacraliser la profession et montrer à tout un chacun que devenir pompier est réalisable. Je reste très attaché au travail de terrain car cette profession est plus qu'un métier, c'est une véritable vocation.* »



UNE BELLE SAISON NAUTIQUE

Cet été, la vague Olympique a déferlé sur l'étang ! Les activités organisées par les associations et la municipalité ont rencontré un succès incontesté avec plus de 200 participants aux ateliers paddle, longe-côte, sorties en filao... De son côté, la plage de Champigny a accueilli un millier de baigneurs chaque semaine ! Une fréquentation indéniablement due à la qualité de ses infrastructures une nouvelle fois reconnues par les labels Pavillon Bleu, gage de qualité environnementale, et Handiplage niveau 2, gage de la qualité des services à destination des personnes à mobilité réduite. « *Ces distinctions sont la garantie pour le public que notre plage est un lieu ludique à haut niveau de services, quelle que soit l'activité qu'ils viennent y pratiquer. Elle abrite d'ailleurs le siège social du Club Nautique Berrois qui y organise régulièrement des régates qui font la renommée de Berre. Je précise par contre que les sports motorisés ne sont pas les bienvenus sur nos rives pour protéger notre environnement* » souligne Jean-Pierre César, Premier adjoint délégué aux sports.

Berre l'Étang devient de plus en plus LA ville par excellence des activités nautiques non polluantes. Une vocation balnéaire qu'elle souhaite renforcer avec l'école de kitesurf qui verra le jour au printemps 2025, à proximité du port Albert Samson, de l'école municipale de voile et de la future plage. « *Elle sera gérée par Jawai Kite School qui proposera plusieurs disciplines à tous les amateurs de sports de glisse* » conclut Jean-Pierre Cesar.

UN NOUVEAU TITRE DE CHAMPION DU MONDE POUR DJANY FIORENTI

Le boxeur Berrois est plus en forme que jamais. Le 26 juillet, il décroche le titre de champion du monde en Kick Boxing à Cogolin suite à un combat contre le portugais Diogo Silva. Un titre décerné par la fédération World Association of KickBoxing Organizations. « *Cette victoire a une saveur particulière, mes enfants étaient présents et le plus grand qui est désormais en âge de comprendre, est monté sur le ring et a savouré le titre avec moi* » raconte Djany. Une victoire qui sonne aussi comme un air de revanche, puisque le Berrois avait été tenu en échec en novembre dernier lors de la Nuit des Champions alors qu'il était en lice pour le même titre. « *Toutes nos félicitations à notre champion. Ce résultat décroché par Djany comme ceux de nombreux athlètes de la ville montrent l'excellence du sport à Berre* » explique Jean-Pierre Cesar, premier adjoint délégué au sport. Ce sportif déterminé compte désormais deux titres mondiaux dans deux fédérations différentes. Pourquoi ne pas viser une victoire dans la troisième et dernière fédération de Kick Boxing ? Un bel objectif pour les prochains mois !





UNE RENTRÉE SCOLAIRE PROMETTEUSE

La volonté des élus municipaux est de donner à chaque jeune Berrois le maximum de chances de réussir sa scolarité. C'est pourquoi, chaque année, la municipalité réalise de gros travaux dans les écoles, s'investit dans de nombreux projets aux côtés des enseignants et délivre de nombreuses aides pour alléger les charges des familles : études gratuites et encadrées pour les devoirs, deux temps de garderie, matériel numérique de pointe, restauration et centres de loisirs de qualité avec des tarifs stables et très bas. Enfin, cette année, la distribution d'un cartable de fournitures scolaires à chaque élève d'élémentaires. Des aides qui se poursuivent en cas d'études supérieures avec le Revenu Municipal Étudiant, la prise en charge jusqu'à 210€ de l'abonnement de transports en commun ou encore l'aide au permis de conduire.

« Les sourires des enfants lors de la remise du cartable de fournitures sont notre plus grande satisfaction » confie Joëlle Buresi, adjointe au maire déléguée à l'Éducation. Une nouvelle année scolaire placée plus que jamais sous le signe de la solidarité et de l'arrivée à maturité des projets tels que la classe orchestre, les classes bilingues anglais-français, la classe échecs et math et les actions environnementales et culturelles.



NOUVEAU PROGRAMME POUR LE FORUM DE BERRE

Lundi 8 septembre a eu lieu la présentation de la nouvelle saison du Forum de Berre par son directeur fraîchement nommé, Mikhaël Piccone, et toute son équipe dynamique.

Un Forum en pleine forme, proposant une multitude de rendez-vous pour toute la famille et pour tous les goûts qui lui donne naturellement un nouveau souffle sans rien renier des 35 ans d'histoire forgée par son ancien directeur, Patrick Veyron. La poursuite de l'organisation du Carnaval et de la Fête de la musique, en collaboration avec la municipalité, est également au programme. Déjà 320 élèves participent à ses ateliers artistiques ; sont prévus 24 spectacles, 70 ateliers gratuits au pied des immeubles et plus de 200 heures d'interventions dans les écoles. Un Forum qui s'ouvre de plus en plus au-delà de ses murs pour aller à la rencontre des Berrois, à l'instar de la grande Fête solidaire d'ouverture, du « Forum se balade » et des animations surprenantes mais très bien accueillies par la population comme l'Opéra déconfiné ou les stages d'apprentissage du chant en langage des signes ou du beatbox.

Un Forum solidaire, avec le maintien de tarifs réduits et la création d'un fonds de bourses pour les élèves issus de familles en difficulté. « Cette nouvelle saison du Forum se veut tournée vers les Berroises et les Berrois. Le Forum de Berre reste un lieu de culture unique, accessible à tous, et un symbole de la volonté de

la municipalité d'offrir à ses habitants un accès privilégié à l'art et à la culture. En somme, le Forum de Berre, c'est votre théâtre, votre maison ! » lance Edmond Solari, adjoint au maire délégué à la culture.



THÉO NAVARRO SE LANCE DANS LES SPORTS PROTOTYPES !

Théo Navarro, jeune Berrois de 18 ans, fait de nouveau parler de lui pour ses résultats sportifs prometteurs en coupe de France des circuits. En septembre dernier, il est monté sur la troisième marche du podium pour ses premiers pas en sport prototype, discipline de course automobile. Une compétition qui s'est déroulée à Lédenon dans le Gard.



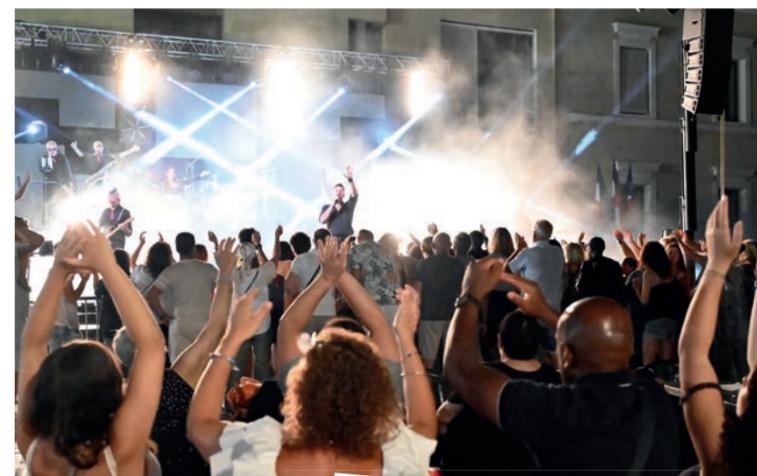


UN ÉTÉ ANIMÉ, DE LA PROMENADE À CHAMPIGNY !

Berre a une fois de plus vibré cet été avec une programmation riche et variée mêlant traditions et innovations, gastronomie, musique et festivités, et offrant des moments inoubliables à chacun.

Sept semaines durant, la promenade s'est embrasée avec les Festines, LE rendez-vous incontournable de l'été, sous les étoiles, avec 1 000 personnes par soir ! Les Nuits de Berre et leurs trois soirées magiques, les bals populaires sur la place Jean Moulin avec la complicité des cafés et restaurants locaux, les feux d'artifice tirés depuis l'étang et la fête foraine ont réuni les Berrois lors de soirées pleines de joie.

Pour clôturer cet été magique, la fête des campagnes s'est délocalisée sur la plage de Champigny, avec un concert gourmand les pieds dans l'eau. « Cette nouveauté s'inscrivait dans le cadre des fêtes de l'Étang organisées avec le GIPREB et les autres communes riveraines » explique Marie-Line Dray, conseillère municipale, « un concept innovant : tables et chaises les pieds dans le sable et même dans l'eau ! Ce cadre unique a apporté une ambiance qui a beaucoup plu » D'ores et déjà, rendez-vous est pris pour 2025 !



JOURNÉE DES ASSO' : BELLE MOBILISATION MALGRÉ UNE MÉTÉO MAUSSADE

Dimanche 8 septembre, la commune a vibré au rythme de sa Journée des associations, un événement incontournable pour les Berrois. La manifestation a finalement eu lieu à la salle polyvalente en raison des conditions météorologiques peu clémentes. Mais, l'ambiance était tout de même au rendez-vous ! De 10h à 18h, les visiteurs ont pu découvrir la richesse et la diversité du tissu associatif local. Sport, culture, environnement, bien-être, solidarité ou encore sécurité : il y en avait pour tous les goûts.

« Nous avons dû nous réorganiser rapidement, mais finalement, les associations ont apprécié la plus grande proximité offerte par la salle polyvalente. Cela a facilité une ambiance conviviale et propice aux échanges » observe Claude Sebasti, élu en charge de la vie associative. « Une belle occasion aussi d'échanger sur la nouvelle Maison des Associations et du Numérique, promesse faite à notre tissu associatif afin de lui offrir les meilleurs outils pour se développer ».





**LA PROVENCE INVITE LES SUDS :
NOTRE CULTURE D'HIER
ET D'AUJOURD'HUI**

▼▼▼
Du 10 au 28 septembre, La Provence invite les Suds a offert une célébration joyeuse de la culture provençale et méditerranéenne à Berre-l'Étang. Le week-end des 20 et 21 septembre a été le point culminant de l'événement, marqué par des animations atypiques. Le vendredi, une rétrospective sur Pagnol, suivie de la projection de Marius, a captivé les spectateurs, tandis qu'une balade théâtralisée de Manon des Sources dans le parc Henri Fabre a ému petits et grands. Le samedi, un marché provençal, des jeux pour enfants et une abrivado avec taureaux ont animé les rues. Un concours d'aioli et une soirée DJ festive ont clôturé ce week-end dans une ambiance conviviale et festive.



**SECONDE ÉDITION DU TRIATHLON
DE L'ÉTANG : CONVIVIALITÉ
ET DÉPASSEMENT DE SOI**

▼▼▼
Dimanche 29 septembre, plus de 500 sportifs se sont lancés un défi de taille : finir le Triathlon de l'étang organisé par le club berrois VO3 max. Nage, vélo, course... les triathlètes ont fait vibrer les rives de l'étang et les rues de la ville. Le matin les plus jeunes à partir de 6 ans ont participé à différentes courses. Pour certains, un titre régional était en jeu. L'après-midi les adultes ont participé à cette épreuve en relai ou en solo. Épreuve remportée par Julie Lemolo du Stade français côté féminine et Nicolas Terrien de Vitrolles Triathlon pour les hommes. Une compétition qui prend de l'ampleur et réunit chaque année de plus en plus de participants !



2500 M³
ENLEVÉS DEPUIS LE 1^{ER} JANVIER,
SOIT L'ÉQUIVALENT D'UNE PISCINE
OLYMPIQUE DE 2M
DE PROFONDEUR

2700
ROTATIONS
DE CAMIONS
À BENNE



DES AMENDES SALÉES CONTRE CEUX QUI SALISSENT BERRE



Chaque semaine les services municipaux ramassent plusieurs tonnes de déchets qui auraient dû être déposées à la déchetterie par leurs propriétaires et qui n'ont rien à faire sur la voie publique. Une situation qui ne peut plus durer ! Pour lutter contre ces dépôts sauvages, la municipalité s'est équipée de dispositifs intelligents. Ils seront régulièrement déplacés dans la ville pour identifier et sanctionner ceux qui salissent Berre. Dépôt en pied de conteneurs, dépôt d'encombrants (électroménager, mobilier, gravats, etc..) ou de végétaux, déjections canines, les infractions seront relevées par amendes administratives pouvant aller jusqu'à 15 000 euros, cumulables avec les sanctions pénales et pourront être assorties des frais liés au nettoyage du site pollué. Cette révolution technologique a déjà fait ses preuves dans d'autres communes avec la disparition des dépôts sauvages qui améliore le cadre de vie. **« La municipalité à la volonté de stopper ces incivilités qui ne sont plus acceptables ! Nous voulons rendre la ville plus propre et plus agréable. »** explique Marc Buffart, adjoint au maire délégué à la sécurité. En quelques semaines, plusieurs dizaines de dépôts sauvages ont été identifiés et des milliers d'euros d'amendes distribués.

JE DOIS ME DÉBARRASSER D'ENCOMBRANTS

1. Je me rends à déchetterie si je suis véhiculé
2. Je sollicite un enlèvement par la Métropole au 0 800 94 94 08 ou [ampmetropole.fr/mes-demarches/engages-au-quotidien-encombrants/](https://www.berreletang.fr/mes-demarches/engages-au-quotidien-encombrants/)
3. En dernière alternative, je contacte Allo Mairie intervention 0 805 805 130

Plus d'informations sur <https://www.berreletang.fr/collecte-des-encombrants>

JE DOIS ÉVACUER DES VÉGÉTAUX

1. Je me rends à déchetterie si je suis véhiculé
2. J'utilise les services municipaux : enlèvement à domicile toute l'année et broyage de novembre à mars, bennes en libre-service deux fois par an.
3. J'utilise le service de broyage de la Métropole : 2 fois par an sur le parking de la piscine

Plus d'informations sur <https://www.berreletang.fr/les-dechets-verts>

LES RONDS-POINTS EMBELLIS



Quatre ronds-points ont été aménagés avec des emblèmes de Berre et des espèces végétales méditerranéennes peu gourmandes en eau pour limiter la consommation, comme sur les autres ronds-points de la ville. **« Grâce à des plantes spécialement sélectionnées pour leur résistance à la sécheresse, nous assistons à un magnifique reflorissement de nos espaces urbains. Non seulement elles nécessitent moins d'eau, mais elles attirent également les pollinisateurs tels que les abeilles et les papillons »** nous précise François Mary, conseiller municipal délégué à l'embellissement des espaces verts. Sur le rond-point de la Cave coopérative, quatre imposantes jarres fleuries ont été disposées et quatre cyprès totem de Florence plantés. Rue Émile Zola, une sculpture en forme de plume a été installée en hommage à l'écrivain dont la voie porte le nom. Les mélanges de galets blancs et noirs rappellent respectivement les pages et l'encre. Une source d'inspiration pour les écoliers de l'école toute proche qui empruntent quotidiennement cette rue et qui pourront très prochainement découvrir le rond-point Pablo Picasso dont on devine aisément le thème ! Avenue Denis Padovani, il a été choisi un cygne et un flamant pour sa proximité avec la promenade du littoral et le port de la pointe, où l'on observe ces espèces. Enfin sur l'avenue Ponticelli, en entrée de ville, trône le lion à deux queues, emblème médiéval présent sur le blason de la ville et symbole de puissance. **« Un travail minutieux et respectueux de l'environnement effectué par les services municipaux et qui nous permet d'avoir 3 fleurs au palmarès des Villes et Villages fleuris ».**



UN JARDIN PARTAGÉ À L'ÉCOLE LANGEVIN



Au mois de mai, un jardin partagé a pris forme à l'école élémentaire Paul Langevin grâce à un partenariat entre l'école et les seniors du foyer Maurin, avec le concours des services municipaux (préparation du terrain, mise à disposition du matériel nécessaire et coordination entre les acteurs).

Ce projet intergénérationnel tenait particulièrement à cœur à Marielle Mercier, directrice de l'école élémentaire Paul Langevin. Les enfants de quatre classes de CP et CP1 ont été sensibilisés par les enseignants et par des seniors pour apprendre les bases du jardinage.

Les élèves s'occupent de l'entretien quotidien et retrouvent les jeudis matin les seniors du foyer Maurin pour des sessions de jardinage communes. Cet été, les enfants de l'accueil de loisirs ont pris la relève pour s'assurer que les récentes plantations grandissaient dans de bonnes conditions. Des haricots, des tomates, des courgettes et des aubergines ont déjà été plantés. Des produits qui feront l'objet d'ateliers cuisine à l'école. D'autres espèces pourraient s'ajouter à ce joli potager notamment des plantes aromatiques. **« Ce projet s'inscrit dans une démarche de santé publique. Les enfants développent ainsi des notions d'alimentation saine et apprennent à manger local. Une action complémentaire de la reprise en régie municipale de la restauration collective qui vise une alimentation plus goûteuse, durable et responsable en privilégiant les circuits courts »** précise Françoise Perfetti, conseillère municipale. Le succès de ce beau projet laisse penser que d'autres jardins partagés pourraient pousser dans les autres établissements la commune...

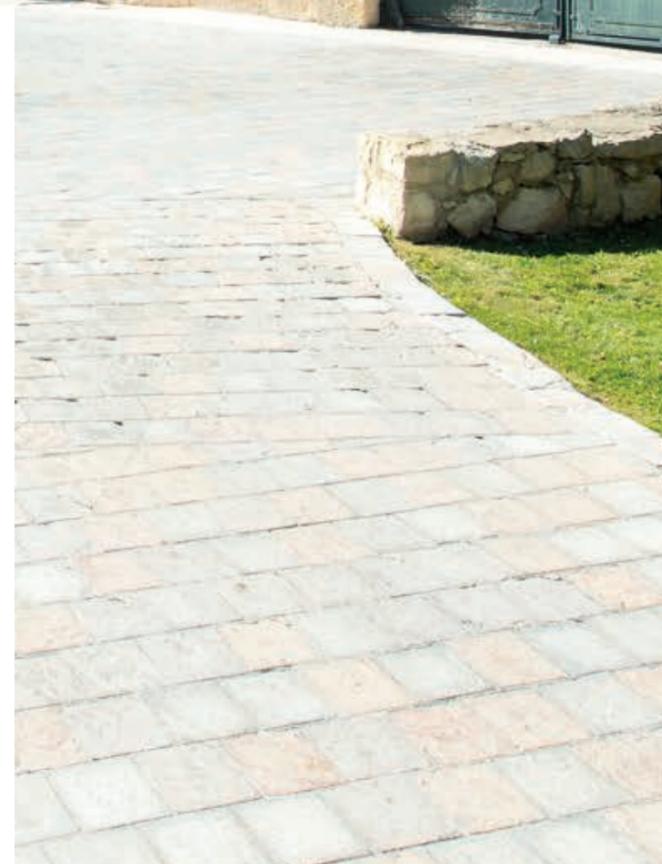




LA RÉNOVATION DE NOTRE DAME DE CADEROT FREINÉE PAR LES SERVICES DE L'ÉTAT



La réouverture au public de la chapelle Notre Dame de Caderot est très attendue par les Berrois. Malheureusement, cela s'avère plus long que prévu. Pour préserver cet édifice historique et assurer la sécurité des futurs visiteurs, d'importants travaux de rénovation sont prévus : révision de la toiture et des chéneaux, restauration des sols intérieurs, des parements extérieurs, du retable et des autels, reprise des pentes du parvis, de ses abords et des enduits intérieurs. Alors pourquoi la chapelle est-elle toujours fermée ? Les travaux sont freinés par les services de l'État qui imposent de nouvelles fouilles archéologiques à l'intérieur et aux alentours de la chapelle : des fouilles déjà réalisées en 1993 ! **« Je suis très en colère contre les services de l'Etat. Dans ce dossier, comme dans tant d'autres, ils passent plus de temps à nous accabler de contraintes inutiles ou excessives qu'à nous aider à avancer... Plus de 7 ans pour nous laisser rénover la chapelle Notre Dame de Caderot lorsqu'il a fallu moins de 5 ans pour rénover Notre Dame de Paris... Cherchez l'erreur »** tempête le Maire, Mario Martinet. La municipalité ne ménagera pas ses efforts pour voir de nouveau la chapelle accueillir du public. Suite aux fouilles réalisées fin septembre 2024 par l'Etat, les études pourront reprendre, prenant en compte les investigations faites par l'Etat, pour envisager un démarrage des travaux fin 2025. Sans nouveau contretemps indépendant de la municipalité, la chapelle devrait donc ouvrir ses portes, enfin, en 2026 !



LE MARCHÉ DU JEUDI S'ENRICHIT



Cela fait bientôt 5 ans que le marché du jeudi a pris ses quartiers rue Fernand Léger. Plus sécurisé pour les clients, plus spacieux, il a trouvé un nouvel élan avec l'arrivée de nouveaux commerçants, à l'instar des « Fromages de Léon » installé depuis le mois de septembre. **« Après une carrière dans le ferroviaire, un heureux événement dans ma vie m'a donné l'impulsion pour une reconversion professionnelle il y a un an »** confie Johan Porée, le jeune fromager. **« Je vends des fromages de toute la France et des spécialités italiennes. Je travaille avec des fournisseurs qui s'approvisionnent directement chez les producteurs régionaux. Pour mes clients, c'est un gage de fraîcheur. Les fromages de chèvre et la brousse, par exemple, viennent de chez une productrice installée à Ensues la Redonne. »**

Avec une trentaine de commerçants, le marché offre un beau panel de produits aux clients qui ne boudent pas leur plaisir chaque semaine. **« J'ai acheté mes légumes, mon poulet rôti et maintenant je choisis un bon fromage pour terminer le repas sur une note de « régalade »**, déclare ce Berrois croisé devant le stand.

LES SUSHIS D'ANGKOR DÉMÉNAGENT EN CENTRE-VILLE



Déjà installés sur Berre depuis juin 2023, les Sushis d'Angkor sont désormais sur la place Joffre, près de la mairie. En ouvrant ce restaurant en centre-ville, Choeun et Jean-Paul Muccia souhaitaient avant tout proposer une restauration sur place et toujours de qualité au meilleur prix. Mission accomplie pour le couple qui fait carton plein depuis son ouverture en juin. Terrasse et intérieur affichent souvent complets. Il faut dire que les spécialités concoctées par les deux cuisinières d'origine cambodgiennes sont variées : sushis, plats chauds asiatiques et salades. Spécialité cambodgienne du chef : le bœuf lôc lac (viande marinée et sautée) ! Le choix des produits est aussi primordial pour les gérants. Par exemple, le saumon est uniquement du label rouge.

Enfin, sur place, à emporter ou en livraison chacun pourra trouver la formule pour satisfaire ses papilles.



Les Sushis d'Ankor
06 50 01 62 02 - 11 place Joffre
Du mardi au vendredi midi et soir
Samedi et dimanche soir
Sur place - À emporter - Livraison



UN NOUVEAU GÉRANT POUR LE GARAGE PEUGEOT

Maxime Maillot a repris la gestion du garage Peugeot Citroën Baumes fin 2023. Mécanicien depuis 30 ans, il travaillait déjà dans ce garage depuis 2020. Il a saisi l'opportunité de se lancer dans l'aventure de l'entrepreneuriat lors de la mise en vente du fonds de commerce. « *Je découvre la partie gestion du garage tout en conservant mes valeurs. Ce que j'aime dans mon métier, c'est aider les gens. Pour moi le plus important est que les clients soient satisfaits* » explique Maxime. Épaulée par sa compagne Sophie Chabert qui assure la partie administrative, il entend faire pleinement vivre ce garage installé sur la commune depuis les années 90. Il a donc des projets pour moderniser les locaux, améliorer le confort de l'atelier et pourquoi pas, développer la partie vente de véhicules.

Garage Baumes – Maxim'Autos

Tout type de réparation (mécanique et carrosserie), toutes marques
64 boulevard Henri Wallon - 04 42 85 47 83 - maximautos@outlook.fr
Du lundi au jeudi de 8h à 12h et de 14h à 17h30, fermeture à 17h le vendredi

LA BOUTIQUE DE BERRE CHANGE DE LOOK

La municipalité s'est inscrite dans un projet partenarial avec l'association Initiative Pays Salonais, afin de mettre en place le dispositif d'aide « Mon projet de boutique » pour favoriser la création et le développement d'activités économiques.

La Boutique éphémère de Berre, sorte de « boutique test », s'inscrit dans ce dispositif. Elle a donc fait peau neuve pour recevoir les futurs artisans et commerçants porteurs d'un projet commercial. Les services techniques ont rénové entièrement la

façade afin qu'elle puisse recevoir, tout récemment, une devanture plus moderne et dynamique. « *En février dernier, nous éditons un guide des commerçants et artisans, véritable mine d'informations qui recense une grande partie des démarches que les porteurs de projet doivent accomplir avant leur installation et durant l'exploitation de leur activité ainsi que les contacts de leurs différents interlocuteurs. Aujourd'hui la boutique de Berre, avec le dispositif « Mon projet boutique »,*

vient compléter l'accompagnement des nouveaux commerçants » ajoute Marie-Andrée Mencaroni, Adjointe déléguée aux commerces.

Artisans, commerçants, entrepreneurs, la Boutique est maintenant prête à vous accueillir!

Renseignements service
attractivité emploi :
04 42 74 94 43
ou emploi@berreletang.fr



NOUVEAUX PROPRIÉTAIRES POUR L'ENVOI DES SAVEURS

Farid Allali et ses deux fils Marvin et Jalil ont repris le restaurant / snack l'Envol des saveurs en septembre 2024. Rien n'arrête ces Berrois déjà présents sur plusieurs marchés, les Festines et propriétaires d'une rôtisserie. « *Nous sommes une famille de gros travailleurs, mes parents et grands-parents ont ouvert leur premier commerce sur la commune dans les années 60. Nous souhaitons aujourd'hui nous agrandir et développer la partie restauration.* » précise Farid. L'Envol des saveurs continue à proposer une partie snack avec sandwiches et kebab et présentera bientôt une nouvelle carte pour un repas à table sur place. Au menu, plus de viandes grillées, spécialités de la famille mais aussi plat du jour, tajine et couscous. L'Envol des saveurs c'est aussi des pizzas à déguster sur place, à emporter ou en livraison. Enfin, il est possible de faire appel à l'Envol des saveurs pour un service traiteur ou pour un méchoui à domicile ou pour une entreprise. Un choix varié pour satisfaire le plus grand nombre!

L'Envol des saveurs
23 Av. de la Libération, 13130 Berre-l'Étang
Du lundi au dimanche de 11h à 15h et de 18h à 23h
04 88 40 27 32

Ò CABANON : LA PAUSE GOURMANDE POUR PETITS ET GRANDS

Envie d'un petit goûter ou de partager une soirée à thème ? Ò Cabanon vous accueille les après-midis autour d'une pause sucrée, crêpes, donuts, glaces, bubble tea, gaufres. Les mercredis après-midi, les plus petits peuvent profiter d'animations pour les enfants. Les vendredis et samedis soir, changement de décor avec des soirées à thème : karaoké, filles ou autour de la gastronomie d'un pays. Au menu : planches de dégustation et vin pour satisfaire vos papilles. « *Nous avons toujours souhaité ouvrir un glacier sur Berre. Dès que nous avons eu l'opportunité nous nous sommes lancées dans l'aventure en souhaitant faire bouger la ville et proposer un concept différent* » expliquent Camille et Céline, les gérantes.



Ò Cabanon
16 avenue de la Libération
Du mardi au jeudi de 14h à 19h
Vendredi et samedi de 14h à minuit
07 50 01 22 74
f Ò Cabanon Glacier

LA POSTE : EXTENSION DES HORAIRES D'OUVERTURE



Dans un souci d'amélioration de service, La Poste modifie ses horaires d'ouverture au public en s'adaptant à la fréquentation des guichets. Depuis le mois dernier, l'agence de Berre est désormais ouverte 33 heures par semaine contre 31 précédemment. Les horaires du mercredi ont été harmonisés sur les autres jours de la semaine et l'amplitude journalière décalée d'une demi-heure au profit d'une fermeture à 17h.

La Poste
14 avenue Roger Salengro – 09 70 82 36 31
Ouverture du lundi au mercredi de 9h à 12h
et de 14h à 17h, le samedi de 9h à 12h



POUR UN MAMMOGRAPHE À L'HÔPITAL DE SALON

Les Berrois ont répondu nombreux dimanche 13 octobre à l'appel des associations et de la municipalité pour la journée de lutte contre le cancer du sein organisée dans le cadre d'Octobre Rose. Le maire Mario Martinet, et Philomène Scialdone, conseillère municipale en charge des questions de santé, ont remis un chèque de 2000€ à Marie-José Laboureche, vice-présidente de la Ligue contre le cancer. La vente d'objets par les associations France Plus, ADEB, Aquarelle a permis de collecter 1275€ auxquels se sont ajoutés 1000€ de don de l'ADEB et de la tombola organisée dans les pharmacies de la commune.

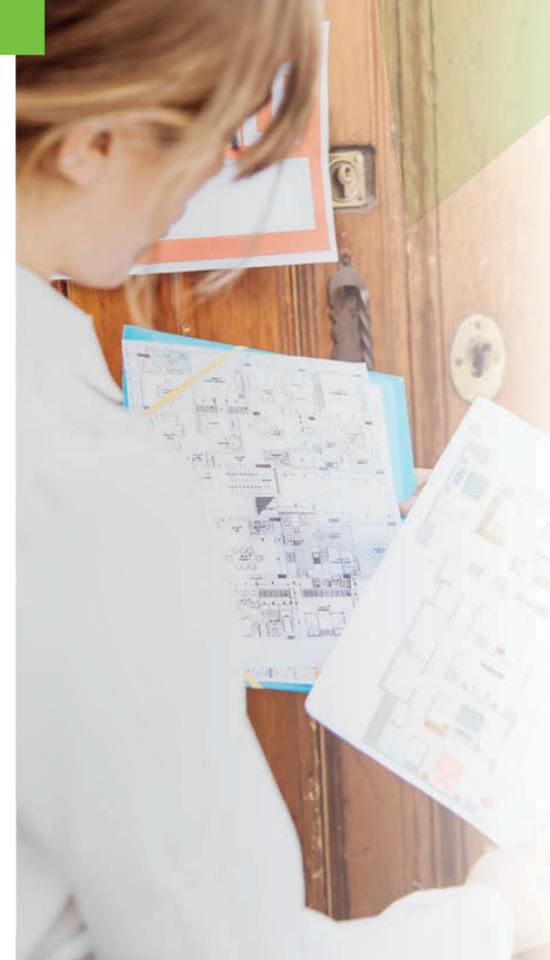
En parallèle, la municipalité soutient l'opération de collecte de fonds pour l'achat d'un mammographe à l'Hôpital de Salon-de-Provence. « Sa disparition il y a plusieurs décennies, nuit au dépistage correct du cancer du sein et pénalise les patientes du territoire » déplore Philomène Scialdone, « Nous répondons présents à l'appel de l'hôpital pour cette acquisition si importante pour la santé des Berroises » a annoncé le maire, Mario Martinet.

Le prix d'un mammographe est de 230 000 €. Chaque association, chaque entreprise, chaque particulier est donc invité à organiser tout au long de l'année des événements qui viendront alimenter une cagnotte commune spécialement dédiée à cette cause.



POUR EFFECTUER UN DON DU MONTANT DE VOTRE CHOIX :

- Par chèque ou virement bancaire (n'oubliez pas de mentionner que vous participez pour le mammographe).
 - Directement en ligne sur le site de l'Hôpital : https://www.ch-salon.fr/faire_un_don/ ou en scannant le QR Code
- Particuliers et associations : 66% du montant de vos dons sont déductibles de vos impôts dans la limite de 20% de votre revenu net imposable. Entreprises : 60% de vos dons sont déductibles de votre impôt sur les sociétés (dans la limite de 0,5% du CA HT – au-delà, report possible sur les 5 années suivantes).



DES ASTREINTES FINANCIÈRES EN CAS D'INFRACTIONS AUX RÈGLES D'URBANISME

Réaliser des travaux sans autorisation ou non conformes constitue une infraction pénale. La ville de Berre est confrontée comme les autres à de nombreux travaux ou utilisations des sols exécutés en méconnaissance des règles d'urbanisme. La loi permet désormais aux maires d'exercer de nouvelles compétences en matière de police administrative, afin de lutter contre ces infractions. Elle prévoit notamment la mise en place d'astreintes administratives en complément des éventuelles poursuites judiciaires engagées par le Procureur de la République. « Ces pénalités ne seront utilisées qu'en dernier recours, après épuisement de toutes les démarches amiables dont dispose la collectivité. Pour tout doute

ou demande, je vous invite vivement à contacter le Service Urbanisme qui est à votre disposition pour vous accompagner dans vos projets.» précise le Maire, Mario Martinet. L'absence de régularisation vous expose à une astreinte financière ne pouvant dépasser 500 euros par jour de retard, ni 25 000 euros à l'année. Elle sera définie au cas par cas. Vous avez un projet de construction, d'agrandissement de modification de logement ? Voici quelques exemples de démarches à effectuer auprès de la ville : demande d'autorisation (permis de construire, déclaration préalable...), déclaration d'ouverture de chantier déposée, déclaration attestant l'achèvement conforme des travaux.

Renseignements Service Urbanisme et Développement
04 42 74 93 43
Sur rendez-vous de 8h30 à 12h30 et de 13h50 à 17h
Centre administratif - Entrée Cadaroscum - Place du Souvenir Français

MARION PINATEL, NOUVELLE DÉLÉGUÉE DU PRÉFET

Depuis le mois de juillet 2024, Marion Pinatel, déléguée du préfet pour l'égalité des chances, est chargée d'intervenir dans les quartiers prioritaires de la politique de la ville de Berre l'Étang : Béalet-Bessons-Mariélie et le Centre-Ville. La déléguée du préfet concourt à la mise en œuvre et à l'évaluation des actions initiées dans le cadre du contrat de ville en se mobilisant sur un ensemble de domaines pour faciliter la vie dans les quartiers, selon les besoins exprimés des habitants : cohésion sociale, cadre de vie, activité économique et emploi, insertion professionnelle, éducation, accès aux droits, santé, citoyenneté, lutte contre les discriminations, prévention de la délinquance, accès aux services publics et équipements sociaux. « Je travaille en partenariat avec les différents acteurs du territoire, notamment la Métropole, la Ville et le Conseil départemental, en vue d'éclairer les décisions publiques. Les quartiers prioritaires bénéficient d'enveloppes financières supplémentaires, il est important de réaliser un suivi des actions financées par l'État et de faire remonter les priorités et les enjeux du territoire sur

la base des besoins avérés. Le lien avec les associations, les représentants des habitants et les habitants est essentiel pour coconstruire des projets et assurer leur réussite » explique Marion Pinatel. Pour répondre au plus près des besoins, le nouveau contrat de ville 2024 – 2030, prévoit des projets de quartier. La déléguée

du préfet participe à leur élaboration en travaillant étroitement avec les partenaires institutionnels, les associations, les structures de la ville et les habitants. Ils permettront d'établir une feuille de route opérationnelle pour chaque quartier. Parmi ces projets, la candidature de Berre pour devenir Cité éducative !



LA MUNICIPALITÉ DONNE LEUR CHANCE AUX ALTERNANTS

Joey Di Maggio a brillamment obtenu son BTS en alternance en économie du bâtiment, grâce à son travail acharné et au soutien de son tuteur, Ayoub Boubakri, responsable du bureau d'études au sein du Pôle technique municipal. Il a su allier théorie et pratique, lui permettant de développer des compétences solides. « *J'ai beaucoup appris aux côtés d'Ayoub que je remercie pour sa patience et sa pédagogie. Cette expérience enrichissante m'a permis de conforter mon orientation professionnelle. Aujourd'hui, j'ai trouvé un emploi dans un cabinet d'architecte* » raconte Joey Di Maggio. D'autres alternants avant lui, comme Emma Amat et Tom Dani, ont également poursuivi de belles études après leur passage au service communication.

Bienvenue aux nouveaux arrivants : Adil Sahki, recruté comme chargé de production multimedia au Service

Communication, et Sabrina Mamri, au sein de la Direction des Ressources humaines, en vue de l'obtention d'un diplôme de management international. « *La formation de nos jeunes étudiants passe de plus en plus par l'alternance. En appréhendant très rapidement le monde du travail, en parallèle de leurs études, ils s'assurent que le parcours dans lequel ils s'engagent correspond bien à leurs aspirations* » relève Patrick Scieurca, adjoint en charge du personnel. « *Pour l'entreprise ou la collectivité, c'est un moyen de contribuer à l'effort national en permettant à ces futurs diplômés d'avoir un accès plus rapide au monde du travail, et dans certains cas, d'être recruté à l'issue de leur alternance. C'est un pari gagnant/gagnant. Je déplore que le coût de la formation reste encore trop souvent un frein à l'embauche pour l'entreprise malgré les aides délivrées par l'Etat.* »



SENIORS, RENOUVELEZ-VOS VŒUX

Vous êtes mariés depuis 20 ans ou plus ? Pourquoi ne pas réaffirmer votre amour et votre engagement en renouvelant vos vœux de mariage à l'occasion de la Saint-Valentin les 14 et 15 février prochains. Encadrée par une ambiance solennelle et entourée de la famille proche, cette cérémonie symbolique permettra aux couples ayant partagé une histoire d'amour durable de réaffirmer leur engagement et de célébrer les années passées ensemble. À cette occasion, Mario Martinet mettra en avant l'histoire de chaque couple. D'autres moments marquants, tels que la remise de certificats symboliques et une photographie souvenir viendront sceller cette journée spéciale. Les couples intéressés, résidant à Berre et inscrits sur les listes électorales, peuvent constituer leur dossier dès à présent en téléchargeant le formulaire d'inscription et la liste des pièces à fournir sur berreletang.fr/renouvellement-des-vœux. Dépôt des dossiers avant le 15 janvier 2025, par mail (remariages@berreletang.fr) ou sur rendez-vous au service État civil.

Renseignements Service État civil
Guichet unique - Centre administratif Marthoméla
Place du Souvenir Français
04 42 74 94 23 – ouverture de 8h30
à 12h30 et de 13h30 à 17h.



BERRE KARATÉ CLUB : UNE INVITÉE DE MARQUE POUR LES 37 ANS DU CLUB

Pour fêter ses 37 ans, le Berre Karaté Club a reçu une invitée d'exception, Jessica Buil compétitrice kata. Athlète accomplie, cinq fois Championne du monde, six fois Championne d'Europe, ceinture noire et 6^{ème} Dan de Karaté, Jessica Buil a encadré un stage pour le plus grand plaisir des karatéka berrois! « *Un moment magique pour tous les élèves. Cette athlète très humaine et proche de nos petits karatékas a conquis tout le club. Petits et grands sont repartis avec des souvenirs plein la tête qu'ils pourront peut-être raconter aux nouveaux de cette saison* » nous confie Gilbert Colombo, président du Berre Karaté Club, avant d'ajouter que cette saison 2024/2025 s'annonce riche en projets comme un tournoi interclub de l'étang enfants-ados dans le cadre du Téléthon 2024 ; la venue d'un compétiteur combat probablement en avril 2025 ; et des stages interclub en préparation.

Berre Karaté Club
Cosec - Dojo - Rue Robespierre
06 16 41 08 11 - 04 90 50 48 73
Bkc13@wanadoo.fr

ELOQUÉNCIA, L'ASSOCIATION QUI VOUS DONNE LA PAROLE

Fondée par Marouan Jlassi, qui a effectué 2 mandats au sein du Conseil municipal des jeunes, cette association a pour mission de promouvoir l'art de l'éloquence chez les jeunes, allant du collège au lycée.

Le projet, né d'une passion pour la prise de parole en public et d'un désir de transmettre cette compétence essentielle, se structure autour de plusieurs objectifs. Outre l'encadrement d'ateliers et de concours d'éloquence, Eloquência vise à développer la confiance en soi chez les jeunes tout en leur offrant des outils pour maîtriser l'art oratoire. Avec l'appui de Gaëtan et de Josiane Bregon, cette initiative a pris forme pour répondre à un besoin concret dans notre région. « *Notre association se structure petit à petit. Nous recherchons des volontaires et des passionnés pour nous développer, n'hésitez pas à nous rejoindre* » lance le jeune président. Le choix du nom Eloquência, signifiant «éloquence» en provençal, est une manière de célébrer les racines provençales tout en mettant en avant un projet ambitieux et tourné vers l'avenir.



Eloquência
06 59 25 19 04
[f Eloquência](https://www.facebook.com/Eloquencia)

UN ATELIER THÉÂTRE À LA MAISON LÉO LAGRANGE

La toute nouvelle troupe de théâtre de l'association Léo Lagrange Berre L'Étang a offert un moment mémorable début juillet avec la représentation de Échec et mat sur le Campiello, une pièce écrite et mise en scène par Marianne Alainmat. Ce spectacle, inspiré de la tradition vénitienne de la Commedia Dell'Arte, a transporté les spectateurs au cœur des intrigues et des rires caractéristiques de ce genre théâtral. *« Nous sommes très fiers de voir l'atelier théâtre de Léo Lagrange Berre L'Étang prendre son envol avec autant d'enthousiasme et de succès »* se félicite le président Yves Lorenzetti. *« Ces nouveaux ateliers offrent aux participants, qu'ils soient débutants ou confirmés, une opportunité unique de s'exprimer sur scène, de développer leur créativité et de partager des moments forts en émotion. Le théâtre permet de renforcer les liens, de se dépasser et de créer ensemble. C'est une belle aventure collective qui, je l'espère, continuera de grandir et d'attirer de nouveaux talents ».*



Maison Léo Lagrange
52 avenue de la Libération
04 86 37 78 17
f Léo Lagrange Berre L'Étang

L'ÉCHIQUIER BERROIS : UN NOUVEAU CLUB POUR TOUS LES ÂGES

Début septembre, l'Échiquier Berrois a officiellement vu le jour lors de sa première assemblée générale. Ce nouveau club d'échecs, né d'une initiative municipale, propose aux habitants de tous âges de découvrir et pratiquer les échecs, un jeu aux multiples bienfaits intellectuels et sociaux. Philomène Scialdone, élue en charge des questions de santé, elle-même joueuse d'échecs, se réjouit : *« C'est un super projet qui s'adresse à la fois aux jeunes et aux seniors. Les échecs développent des compétences précieuses comme la patience, la concentration et la stratégie, tout en favorisant les échanges intergénérationnels ».* Le président du club, Fouzi Chehili, se dit lui aussi enthousiaste : *« Je suis très heureux de voir ce club se concrétiser. C'est une belle aventure qui commence pour les passionnés d'échecs à Berre-l'Étang ».* Le club, déjà actif depuis 2021 à travers des rencontres régulières à la médiathèque, entend désormais structurer ses activités et rassembler un maximum d'adhérents autour de cette discipline millénaire.

L'Échiquier Berrois
Tous les mardis
de 10h30 à 12h
et les samedis
de 10h à 12h
A la médiathèque,
2 rue La Fayette
06 10 38 46 84
echiquierberrois@gmail.com



SECOURS POPULAIRE : UNE ÉQUIPE INVESTIE AU SERVICE DES PLUS DÉMUNIS

Créé en 1988, le Secours populaire français de Berre accompagne aujourd'hui environ 80 familles (250 personnes). 2024 marque un tournant dans la vie de l'association. Un nouveau bureau d'abord. *« Je laisse le Secours populaire entre de bonnes mains après 20 ans d'engagement. Je remercie tous les bénévoles qui m'ont accompagné ainsi que le Maire et les services de la ville qui nous aident tout au long de l'année »*, explique Jean-Claude Guerrero ancien président. *« Je suis ravie de prendre cette place. J'ai été moi-même bénéficiaire. Je souhaite continuer le travail entrepris par Jean-Claude et essayer de faire encore mieux »* poursuit Patricia Bourdon, présidente depuis juin 2024. Distribution alimentaire et vestimentaire, activités en partenariat avec les associations de la ville et séjours d'été sont autant d'actions entreprises par le Secours populaire. *« Nous aimons voir le sourire sur le visage des personnes que nous accompagnons et aussi ne plus les revoir car cela signifie qu'ils s'en sont sortis »*, racontent avec émotion Jean-Claude et Patricia.

De nouveaux locaux ensuite, plus modernes, plus spacieux, accessibles aux personnes à mobilité réduite. *« Permettre au secours populaire d'accueillir les Berrois en difficultés dans de bonnes conditions était une priorité pour nous. Aussi, la municipalité a œuvré pour mettre à disposition des locaux à hauteur des besoins de l'association. La vétusté des anciens devenant trop dangereuse »* précise Simone Portoghesse, adjointe au Maire déléguée aux solidarités. *« Ces nouveaux locaux avec une belle cour font émerger de beaux projets dans nos têtes... »* conclut Patricia Bourdon.



Secours Populaire Français
75 boulevard de la République
spfberre@orange.fr - 06 71 85 41 88
f Secours Populaire Berrois

INAUGURATION DU SQUARE JEAN-LOUIS FAYARD

Le 24 août dernier, dans le cadre de la célébration des 80 ans de la Libération de Berre en 1944, le square Jean-Louis Fayard, à l'angle de la rue Hélène Boucher et de l'avenue de la victoire du 8 mai 1945, a été inauguré en présence de sa famille. Hommage légitime à un Berrois qui a bien servi sa ville toute sa vie (83 ans) ... Il fut en particulier président de la coordination des anciens combattants de Berre l'Étang pendant 20 ans. Un infatigable passeur de mémoire ; une force tranquille, souriante et rassembleuse de notre ville. Un Berrois de naissance et de cœur que le maire a souhaité aussi élever au rang de citoyen d'honneur de notre ville à titre posthume. *« J'attache une importance particulière à honorer ainsi celles et ceux qui se sont engagés durablement et utilement pour notre ville et ses habitants »* nous dit Mario Martinet *« Ils sont des exemples et des guides pour notre communauté. Ils méritent notre profond respect et nos témoignages de remerciement ».* Alors, merci Monsieur Fayard!





30 BOUGIES POUR LA BELOTE CONTRÉE



Le Club de Belote Contrée Berroise marque une étape importante cette année en célébrant son trentième anniversaire. Fidèle à sa tradition de partage et de convivialité, le club profite de cette occasion pour renforcer ses actions d'initiation au sein de la commune. En collaboration avec la médiathèque, le club lancera une série d'ateliers d'initiation et de petits concours gratuits destinés aux jeunes. Ces sessions permettront aux enfants et adolescents de découvrir les règles et les subtilités de la Belote Contrée, tout en développant des compétences de stratégie et de réflexion. Parallèlement, le club s'associe avec le Centre Communal d'Action Sociale pour organiser des ateliers d'initiation et des concours gratuits au sein des foyers municipaux, dédiés aux seniors. Ces actions s'inscrivent dans une volonté d'ouverture et de partage de la culture locale, renforçant ainsi le tissu social de la commune, comme le rappelle Yacine Chehili, président du club : *« C'est un réel plaisir de contribuer à la vie associative de ma commune et en partageant ma passion dans un cadre convivial, tout en offrant aux participants une opportunité de sortir de leur quotidien et de créer des liens. Ce club se réunira chaque troisième jeudi du mois, et j'ai hâte de voir cette belle communauté grandir »*. L'engouement pour les cartes démontre que la belote, en alliant tradition et modernité, a toujours sa place dans le cœur des Berrois, jeunes et moins jeunes.

Belote Contrée Berroise
Tous les 3^e jeudi du mois
A la Maison des associations,
305 avenue de la Victoire du 8 mai 1945
06 18 03 36 75 - t.s.c.i84420@orange.fr

L'ATHLÉTIC BERRE CLUB OUVRE UNE SECTION ENFANTS



Le saviez-vous ? L'Athlétic Berre Club propose cette année des cours pour les enfants et ados le mercredi après-midi. ! Votre enfant a entre 6 et 15 ans ? Il aime se dépenser, courir ? Pourquoi ne pas essayer la course à pied ? *« Nous mettons en place des jeux ludiques pour utiliser toutes les capacités des enfants afin qu'ils essayent les différentes activités de l'athlétisme : courir, sauter, lancer et surtout s'amuser ! »* explique Kevin, entraîneur diplômé d'une licence STAPS option Activité Physique Adaptée mis à disposition par la MISS 13. Suivant leur progression, les jeunes athlètes pourront participer à des compétitions type cross labellisées Fédération Française d'Athlétisme et prises en charge par le club berrois.

Athlétic Berre Club section enfant
Les mercredis : de 14h à 15h et de 15h à 16h30
de 6 à 8 ans et de 9 à 15 ans
Stade Roger Martin
06 23 19 53 40
 Athlétic Berre Club



LUTTER TOUTE L'ANNÉE CONTRE LE RISQUE INCENDIE



La saison automnale est propice à tous les travaux d'hivernage et notamment au débroussaillage. Les travaux liés aux Obligations Légales de Débroussaillage sont à la charge des propriétaires pour leur bien et de la municipalité pour les voies communales.

La municipalité a récemment signé une convention de coopération avec le Département et le SDIS 13 afin d'améliorer la prévention des incendies de forêt. Elle vise à faciliter l'exercice des compétences de la commune en matière d'Obligations Légales de Débroussaillage en proposant un appui technique et financier, et à permettre aux habitants exposés à un risque incendie disposant d'un point d'eau (bassin, piscine), de bénéficier d'une aide du Conseil départemental, plafonnée à 1000 €, pour l'acquisition d'un kit motopompe de protection incendie.

« C'est avant la saison sèche que nous devons préparer notre ville pour réduire les risques d'incendie. J'invite tous les Berrois à se mobiliser avec nous pour être prêts le moment venu. Ils peuvent notamment intégrer la Réserve communale de sécurité civile qui vient en appui des pompiers pour surveiller les zones sensibles et anticiper les risques » nous précise Marc Buffart, adjoint au maire délégué à la sécurité.

Demande d'aide d'achat d'une motopompe sur www.departement13.fr
Renseignements sur les Obligations Légales de Débroussaillage sur www.bouches-du-rhone.gouv.fr



CONTRÔLER LES COLONIES DE PIGEONS



Depuis plus de deux ans, la municipalité a engagé des actions efficaces contre la prolifération excessive des pigeons sur notre commune. Ces derniers peuvent être porteurs de maladies et à l'origine de nuisances dues aux déjections. Un spécialiste a été mandaté pour capturer régulièrement des pigeons et les transférer dans deux pigeonniers situés dans les parcs Henri Fabre et Maurin. Il utilise des techniques respectueuses des oiseaux. Les pigeonniers sont entretenus, les oiseaux y sont bien nourris, soignés et

leurs œufs sont stérilisés sans utilisation de produits chimiques. La colonie diminue ainsi naturellement. Dans le même temps, des grilles ont été installées sous les toits des bâtiments publics afin d'éviter la multiplication des nids. Les habitants sont invités à se joindre à ses actions notamment en évitant de nourrir les pigeons. L'alimentation d'animaux sur la voie publique ou dans les espaces privés collectifs est une pratique punie par la loi d'une amende de 450 euros.



SECOURIR UN OISEAU SAUVAGE



Vous avez trouvé un oisillon tombé de son nid ? Vous rencontrez un oiseau au sol ? Vous pensez qu'un oiseau est en détresse ? Ne vous précipitez pas ! Adoptez les bons gestes pour éviter les sauvetages inutiles : assurez-vous que l'animal est bien en détresse, recueillez l'oiseau uniquement si cela est nécessaire en vous protégeant, ne lui donnez ni à manger ni à boire. Si vous trouvez un oiseau mort, ne touchez pas le cadavre à mains nues. Au-delà de trois oiseaux morts trouvés dans un même rayon ou un oiseau de grande taille (cygne), la mortalité est considérée comme suspecte notamment en raison des risques épidémiologiques.

Ligue de Protection des Oiseaux :
05 46 82 12 34

Office Français de la Biodiversité
des Bouches-du-Rhône
(pour les oiseaux morts)
06 87 91 03 32

LA MUNICIPALITÉ VALORISE LES DÉCHETS VERTS



Chaque année quand arrive l'automne, il est nécessaire de préparer son jardin pour l'hiver. Ce qui implique une abondance de déchets verts dont il faut se débarrasser. Plusieurs solutions alternatives gratuites proposées par la Commune ou par la Métropole permettent de valoriser ces déchets comme le broyage, la mise en bennes collectives ou en déchèterie.

Le service de broyeuse à domicile est organisé, sur rendez-vous, par la municipalité, de novembre à mars et la mise à disposition de bennes collectives pour les particuliers se programme sur les 2 périodes de tailles (avril et novembre). Le broyat obtenu peut alors, soit être conservé par le particulier, soit être utilisé par les services municipaux pour le paillage des espaces verts communaux ou être redistribué à un réseau d'entreprises locales partenaires. **« Je suis satisfait du développement de ses nouveaux services au profit des Berrois et de l'environnement qui répondent à notre volonté de voir l'ensemble de nos déchets mieux revalorisés »** poursuit Florian Brunel, conseiller municipal délégué à l'environnement. Ce sont donc plusieurs tonnes de déchets verts qui sont ainsi revalorisées chaque année !



Service de broyage à domicile
Rendez-vous sur
<https://formulaire.demarches.berreletang.fr/ami/ami-broyage/>

Toutes les informations sur le traitement de vos déchets verts
sur www.berreletang.fr/servicesmunicipaux-dechetsverts



L'ÉCLAIRAGE PUBLIC REPENSÉ : UNE BONNE GESTION POUR UNE VILLE PLUS ÉCONOME



Depuis plusieurs années, la commune modernise l'éclairage public (axes routiers, parkings et équipements sportifs) dans une logique plus écologique et économique. **« Les dépenses énergétiques municipales, dont le coût a explosé comme pour chaque habitant de notre ville, doivent absolument être contenues par des économies. Voilà pourquoi l'extinction de l'éclairage public une partie de la nuit, l'équipement en ampoules basse consommation des points lumineux, la réflexion sur le photovoltaïque, l'isolation des bâtiments communaux, le challenge économie d'énergie des services municipaux. Autant d'efforts responsables qui nous permettront de garantir le maintien de tous les autres services publics dont les Berrois ont besoin. »** explique Loïc Albaladejo, adjoint au maire délégué aux finances.

Concrètement, 71 % des lanternes ont déjà été remplacées par des ampoules LED basse consommation (sur 3 697 foyers lumineux). En 2025, ce chantier se poursuivra avec le renouvellement de 287 lampes. L'extinction de l'éclairage la nuit est également reconduit de minuit à 5h. Un horaire qui a été décalé cet été à 1h du matin pour répondre aux demandes des habitants notamment pendant les festivités. Pour compléter, la ville se dote d'une gestion intelligente de l'éclairage public permettant une gestion à distance.

BON À SAVOIR



Le passage à un éclairage LED permet
une économie de 31 680 kwh par an et par projecteur.

Les projets municipaux subventionnés par l'État au titre du Fonds vert :

- > la mise en place d'une gestion à distance de 16 armoires d'éclairage public : **subvention accordée 10 338,14 €** pour une dépense de 68 920,98 €
- > le relamping des bâtiments communaux (Cadaroscum + salle des mariages, foyer Maurin, groupe scolaire Zola) : **subvention accordée 29 120 €** pour une dépense de 77 034,89 € HT,
- > le relamping des écoles et ALSH en quartiers prioritaires de la ville (Casanova et Frédéric Mistral) : la **subvention accordée est de 19 798,74 €** pour une dépense de 49 496,86 € HT.

LA CHASSE MARITIME ŒUVRE POUR UN RIVAGE PROPRE



Avant l'été, l'association de chasse maritime de l'Étang de Berre, accompagnée de nombreux bénévoles, s'est rendue sur les rives de l'étang pour un grand nettoyage. L'objectif de cette opération était de nettoyer les abords de l'étang en vue de préparer la saison estivale, tout en sensibilisant la population locale à l'importance de préserver nos rivages. **« La société de chasse maritime et ses bénévoles répondent toujours présents pour les initiatives d'entretien des rivages, qu'il s'agisse des huttes de chasse, des abords ou des sentiers. Je tiens à les remercier pour toutes ces actions »** souligne Thierry Agnello, conseiller municipal délégué au littoral. **« Cette journée fut exceptionnelle. Cela fait maintenant une dizaine d'années que nous organisons cet événement, et encore une fois, chasseurs et bénévoles étaient au rendez-vous »** se félicite Bruno David. **« La journée s'est terminée par un repas convivial. Je souhaite remercier la commune de Berre pour son accompagnement et son soutien. C'est la commune la plus impliquée dans l'entretien de ses rivages ! »** Félicitations à tous les adhérents de l'ACMEB pour leur engagement en faveur de notre environnement !



Société de chasse maritime
Maison de la Chasse
549 chemin du Radar
06 67 89 82 62 - acmeb13@gmail.com
f ACMEB

LES ÉLUS ET LES AGENTS MUNICIPAUX AU SERVICE DES BERROIS !



Quelques données utiles à connaître pour mesurer l'action annuelle de la municipalité en faveur des Berroises et des Berrois :

- > près de 24 000 personnes accueillies en mairie centrale, au guichet unique ou à France Services, plus de 60 000 appels téléphoniques et 82 000 courriers traités,
- > 105 000 journaux distribués et près de 10 000 followers sur les réseaux sociaux ville,
- > plus de 3 000 heures de patrouille de police municipale,
- > 1 200 demandeurs d'emplois et 400 stagiaires et emplois d'été accompagnés,
- > 252 000 repas réalisés pour les enfants, les seniors et en portage à domicile,
- > 3 600 bénéficiaires d'un cadeau de Noël, 1 765 courses réalisées par Allo Seniors, 520 bénéficiaires des séjours de vacances, 300 bénéficiaires du RME, 178 bénéficiaires de l'aide au transport, 120 bénéficiaires de l'aide au permis, 117 primes de naissance,
- > plus de 10 000 interventions des services techniques sur les voiries, espaces verts et bâtiments, 2 500 camions de dépôts sauvages collectés, 1 600 enlèvements d'encombrants chez des berrois,
- > 130 enfants accueillis en crèche et près de 1 300 dans les écoles publiques,
- > des cours municipaux d'éducation physique pour 49 classes et 4 centres de loisirs, 500 enfants initiés à la voile, près de 300 personnes qui apprennent le paddle et le longé côte, 153 heures de sport santé,
- > plus de 2 500 personnes accueillies à la médiathèque, 22 500 au ciné 89 et plus de 100 associations soutenues (subventions, aides logistiques, formation, locaux),
- > l'accueil et la sécurité pour plus de 80 000 personnes qui participent aux manifestations municipales,
- > 2 000 interventions du service informatique et 500 berrois formées au numérique,
- > près de 4 000 documents d'identité, 250 demandes d'urbanisme et 400 déclarations de travaux traitées,
- > 200 marchés publics gérés et une comptabilité publique qui nous vaut les félicitations des services fiscaux...

« Ces chiffres parlent d'eux-mêmes » nous dit le maire, Mario Martinet « Ils témoignent de notre action permanente menée avec dévouement et volonté au service de toute la population afin de garantir son bien-être ».



DES BORNES INTERACTIVES DANS LES ACCUEILS MAIRIE



La commune a franchi une étape importante dans la modernisation des services publics en installant trois pupitres numériques dans des lieux stratégiques tels que la médiathèque et le guichet unique. « Ces bornes interactives sont conçues pour simplifier l'accès aux démarches administratives, permettant ainsi à nos habitants de faire des demandes d'actes de naissance ou de prendre rendez-vous pour diverses formalités directement en ligne » explique Loïc Albaladejo, adjoint en charge de la modernisation technique des services municipaux. « Cette initiative s'inscrit dans notre volonté de réduire la fracture numérique. Nous voulons nous assurer que chaque citoyen, y compris ceux qui ne sont pas encore très à l'aise avec les outils digitaux, puisse bénéficier d'un accès simplifié à nos services administratifs ». Les bornes sont dotées d'une interface conviviale et, en cas de besoin, il est possible de solliciter l'aide d'un agent pour en faciliter l'utilisation.



INFOS DE L'OPPOSITION



Je souhaite à tous les enfants une excellente année scolaire. J'adresse toute ma gratitude aux enseignants et à l'ensemble du personnel des écoles qui travaillent avec dévouement pour en faire un lieu de réussite et de bienveillance. A nos enfants : tirez le meilleur de cette nouvelle année scolaire ! Qu'elle soit une source de réussite, d'épanouissement personnel et de découvertes enrichissantes.

Marc Campaña

Les autres conseillers municipaux d'opposition ne nous ont pas fait parvenir d'article avant la parution de ce magazine, bien que sollicités conformément au règlement intérieur du Conseil Municipal.

INFOS NAISSANCES



2024

Enzo LIGIOS	2/01/2024
Lucio BONELLI	5/01/2024
Adriana RAMANANTSOA	11/01/2024
Liyo VUILLIOD	13/01/2024
Aurore BÉA	17/02/2024
Romy DIAS	21/02/2024
Ellie PALACIO-TOMAS	26/02/2024
Zina KHAZRI	4/03/2024
Marjanna ISMAILI ALAOUI	4/03/2024
Chiara GAVARDA	4/03/2024
Enaya CAUTRES	5/03/2024
Louna BATTIMELLI	5/03/2024
Shahin KABOUH	17/03/2024
Hedy AOUNI	20/03/2024
Jannah MELONI	20/03/2024
Romana STRIANESE	30/03/2024
Ihsân MORIN	2/04/2024
Ethan TAMBON	2/04/2024
Lou SIRAGUSA	4/04/2024
GhJulia VUILLIOD	12/04/2024
Antônio MONGUZZI	16/04/2024
Mia FALCK	17/04/2024
Léonie GUERREIRO VECCHIONI	25/04/2024
Camille GUILLEMOT	26/04/2024

Sacha FONTAINE	1/05/2024
Johan PARENT	4/05/2024
Mathias LEFEBVRE	4/05/2024
Nawfal EL YAZID	13/05/2024
Leana ZAGLIO	15/05/2024
Thomas PADOVANI-BENOIT	16/05/2024
Ayden MERSNI	17/05/2024
Maël VIEIRA RODRIGUES	22/05/2024
Youssef WARGHI	28/05/2024
Milo DUPRAT	29/05/2024
Mayron AMROUNE	30/05/2024
Anna PERARNAUD	4/06/2024
Leyann BALIT	13/06/2024
Lya GAMEZ	4/07/2024
Eléna BARETTE	9/07/2024
Timothé ROYER	12/07/2024
Daniela MAYORGA CHOQUE	15/07/2024
Elyna PAU	18/07/2024
Jade BOTTE	22/07/2024
Arya BONNET	23/07/2024
Ahmed LAMKADMI	31/07/2024
Hina SALIVET	12/08/2024
Jelena FENOUIL	22/08/2024





LA GRANDE ENQUÊTE : LES BERROIS ET LEUR ÉTANG



Toujours à votre écoute, l'équipe municipale lance une enquête pour connaître votre perception de l'étang et de ses rives berroises, qui contribuera à orienter les projets futurs de la municipalité pour améliorer et préserver cet environnement.

Une enquête est ouverte sur berreletang.fr afin de mieux cerner vos habitudes, vos besoins et vos envies.

Vos réponses resteront totalement anonymes. N'hésitez pas à partager cette enquête autour de vous, à votre famille, vos proches, vos amis. Nous vous remercions pour votre participation.

Pour participer, scannez ce QR code
ou connectez-vous sur www.berreletang.fr/votreavis-nousinteresse



Conformément à la loi « informatique et libertés » et au règlement général sur la protection des données, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent. En savoir plus sur berreletang.fr/mentions-legales.

Les informations collectées par La Commune de Berre l'Etang font l'objet d'un traitement manuel et ou automatisé. Ces informations sont à destination exclusive de la Commune. Les données seront conservées le temps nécessaire à l'accomplissement des différentes finalités pour lesquelles elles ont été collectées. Conformément au Règlement (UE) 2016/679 relatif à la protection des données à caractère personnel, vous disposez des droits suivants sur vos données : droit d'accès, droit de rectification, droit à l'effacement (droit à l'oubli), droit d'opposition, droit à la limitation du traitement, droit à la portabilité. Vous pouvez également définir des directives relatives à la conservation, à l'effacement et à la communication de vos données à caractère personnel après votre décès. Vous pouvez, pour des motifs tenant à votre situation particulière, vous opposer au traitement des données vous concernant. Pour exercer vos droits, merci d'adresser votre mail à dpo@berre-l-etang.fr. Sous réserve d'un manquement aux dispositions ci-dessus, vous avez le droit d'introduire une réclamation auprès de la CNIL.